

Le président du Département en visite dans l'établissement.

La visioconférence de l'Espace Numérique Travail utilisée au collège

Le président du Département de Seine-Maritime, Bertrand Bellanger, est venu assister à une démonstration de visioconférence dans l'Espace Numérique Travail (ENT) du collège Émile Verhaeren, à Bonsecours...

Le Département de Seine-Maritime a souhaité répondre à la difficulté des élèves atteints par le Covid-19 ou cas contacts, de poursuivre leurs cours au collège. Ainsi, la collectivité a financé à hauteur de 100 000 euros, le déploiement de la visioconférence dans l'Espace Numérique Travail, spécialement dédié au milieu éducatif et donc loin des réseaux publics.

Un dispositif sécurisé via un hébergeur dédié

Pour ce faire, le Département a fait appel à la société nantaise Kosmos qui sécurise le dispositif, grâce à un hébergeur dédié. Loin des considérations techniques, le principe est simple : un élève, de chez lui, peut suivre les cours et interagir en demandant la parole aux professeurs. Il reçoit aussi tous les documents et les devoirs à réaliser. Ainsi, il ressent moins l'éloignement.

Des réunions parents/professeurs également en visio

Jeudi 3 décembre, accompagné par le maire de Bonsecours Laurent Grelaud, la conseillère départementale Marylène Follet et d'autres élus, Bertrand Bellanger a rencontré la principale de l'établissement, Frédérique Thérain, pour assister à une démonstration en situation réelle. « **Nous voulons aller au-delà de la crise sanitaire. Cela nous simplifie la vie. Nous pouvons aussi faire des réunions parents/professeurs. D'ailleurs, on n'a jamais eu autant de présence. C'est parce qu'ils peuvent se connecter de chez eux, ou depuis leur travail** », a ainsi témoigné la responsable du collège.



Le président du Département de Seine-Maritime Bertrand Bellanger a assisté à un cours en visioconférence dans l'Espace Numérique Travail du collège de Bonsecours.